



le 14 décembre 2007

18 heures - Accueil des participants et invités, buffet

Dîner débat : "Identités et territoires à l'heure des bouleversements"

Nos radios associatives sont des outils de communication sociale de proximité. Cette définition, après avoir longtemps été défendue par nous tous, est devenue celle du législateur. Elle caractérise notre secteur et lui permet notamment d'obtenir un droit à financement, unique au monde : le FSER. Mais au-delà de la reconnaissance qu'elle nous apporte, cette définition nous oblige à nous poser constamment les questions de la pertinence de notre rôle et de nos actions sociales, comme de notre possibilité effective à pouvoir aujourd'hui les réaliser.

Au premier rang des préoccupations sociales qui mobilisent nos radios : le rapport des individus au territoire et la création de lien social à cette même échelle. En donnant la parole aux citoyens, en abordant les thèmes de la lutte contre les discriminations, en traitant de l'histoire ou de la mémoire des individus comme des peuples, en mettant en lumière les talents et les identités... nos radios contribuent à la construction sociale des territoires qu'elles couvrent.

Ce travail sur les identités culturelles et donc sur la construction de lien social par l'action radiophonique a profondément évolué depuis ces dix dernières années. Ainsi :

- les pratiques et aspirations des radios ne sont plus les mêmes,
- les moyens financiers permettant ce type d'action ont muté ou ont disparu,
- les institutions partenaires des actions menées par nos radios se sont profondément transformées avec la disparition de certaines et la naissance de nouvelles...

Comment ces institutions et acteurs perçoivent notre rôle et nos actions ?

Quelles orientations entendent-ils se donner dans l'avenir ?

Quels regards portent nos autres partenaires du monde associatif sur ces évolutions ?

## **Samedi 15 décembre**

9 heures - Accueil des participants et invités

de 9 h 15 à 10 h 30

"Les ateliers"

01 - Numérique : mode d'emploi !

En 2008, devrait être lancé les premiers appels pour la diffusion numérique de nos radios sur la bande 3.

Mais qu'est-ce que la diffusion en numérique ? pourquoi et comment participer à ces appels ?

Cet atelier aura pour vocation d'aborder le plus pédagogiquement possible les conditions techniques, juridiques et financières de la diffusion en numérique.

Seront donc passées en revue : la liste des fréquences et normes utilisables pour la future diffusion en numérique de nos programmes ainsi que leurs caractéristiques en terme de potentiel de couverture et de coûts financiers d'exploitation.

02 - F.S.E.R. - S.P.R.E. de nouveaux décrets pour quels résultats ?



Deux décrets de toute première importance pour nos radios et leur capacité de financement ont été modifiés en 2007.

Le premier portant sur la mise en oeuvre des modalités d'attribution des subventions versées par le FSER. Le second portant sur les modalités de règlement de la rémunération SPRE de nos radios aux profits des interprètes et de l'industrie du disque. Pour le FSER, ces modifications sont entrées en vigueur dès le mois de février 2007. Un premier bilan peut donc être tiré et de nombreux conseils peuvent ainsi désormais être mieux formulés à l'intention des radios pour les aider dans leur démarche et dans l'obtention de leur subvention 2008.

Pour la SPRE, un nouveau barème va venir modifier les charges de nos radios. Ce barème rentrera en application pour l'année 2009. Sa petite histoire comme ses modalités d'application vous seront donc précisées.

03 - Ces financements nés de l'action collective : Résultats, contraintes, limites juridiques  
De nombreuses fédérations ou groupements de radios ont obtenu de certaines collectivités territoriales (Conseil Régional, Agglomérations...) des financements, aux montants significatifs, grâce à la mise en place d'une action collective, auprès de ces institutions.

Ces financements prennent des formes très diverses : Subventionnement classique et normé, achat de prestations de services de type MIC ou MIG, achat de programmes dans le cadre d'actions ciblées...

Comment ces fédérations ont-elles obtenu ces financements ?

Y a-t-il de bonnes et de mauvaises pratiques en la matière ?

Quel type de tarifs doit-on pratiquer ?

Quelles actions ont été menées, notamment en matière de coproductions radiophoniques ?

### **Samedi à 10 h 45 - PLÉNIÈRE "Sans associatif pas de pluralisme"**

12 h 30 REPAS

de 14 heures à 15 heures - "Les ateliers"

04 - Mise en valeur des actions et de l'activité radio, des outils pour nous aider à renforcer nos financements

Nos radios possèdent une expertise, une audience et une capacité à agir, souvent mal connue par nos interlocuteurs ou financeurs potentiels. Comment, par exemple, valoriser le savoir-faire social de nos radios sur un

territoire pour leur permettre de devenir naturellement l'un des outils rémunérés d'une communauté de communes.

Des outils existent : Sondage Médiamétrie, réation de site Web vitrine de la radio, création de support traditionnel de présentation des activités de la radio, méthode de démarchage des collectivités territoriales.

05 - Radios associatives et communautaires, peut-on aller vers un modèle international  
Après avoir initié avec le soutien du Ministère des Affaires Étrangères une série de jumelages entre radios associatives françaises et communautaires de l'Afrique de l'ouest, la Confédération a souhaité poursuivre ses actions de solidarité Nord-Sud dans le cadre



d'une convention de partenariat international conclue en 2006 avec l'Alliance des Radios Communautaires - ARC du Canada.

C'est désormais, sur cette base, dans la recherche d'une unité d'action et en liaison avec l'AMARC, que nous entendons développer des échanges de savoir-faire "transatlantiques" et des actions concrètes de soutien aux radios du Sud, dans le respect de leur indépendance, des valeurs éthiques de nos radios et plus largement de la francophonie.

06- Emploi salarié : financement, convention collective et formation

**Samedi** à 15 h 00 PLÉNIÈRE "2008, la Radio associative numérique !"

16 h 30 PLÉNIÈRE "Appels aux candidatures, comment le CSA prend-il en compte le rôle spécifique des radios associatives dans le développement des territoires ?

de 18 heures à 19 h 30

"Les ateliers"

07 - Coproduction et couverture collective d'événements en direct - technique et financement

En région ou dans nos départements, se déroulent parfois des événements d'une importance et d'un intérêt suffisamment grands pour qu'il soit judicieux de les couvrir à plusieurs radios.

Comment mettre en place cette couverture, par quels moyens techniques les radios peuvent-elles diffuser la même émission au même moment ?

Quelles sont les contraintes de cette mutualisation de moyens humains et matériels ?

Comment financer de telles initiatives ?

08 - Serveurs audio d'échange d'émissions, streaming collectif, Extranet coopératif entre radios.

De nombreuses fédérations ont créé des outils innovants d'entraide et d'action pour leurs radios. Ainsi par exemple:

- serveur web permettant d'échanger des programmes entre radios et/ ou de mettre à disposition des radios les masters des MIG,
- site web Extranet de dialogue et d'échange entre radio d'une même fédération permettant de suivre collectivement le déroulement d'une opération de coproduction nécessitant une coordination étalée dans le temps entre plusieurs radios...
- Streaming, sites participatifs, échanges de programme en ligne.

09 - Traitement de l'information locale .

Quelle place pour la liberté éditoriale à l'heure où certaines radios conventionnent avec des groupements de communes ?

Comment traiter l'information hors des formats standards appris dans les écoles de journalisme ?

Comment associer les bénévoles au traitement de l'information ?

Peut-on se passer d'information ?

Les relations avec les autres médias locaux : télé, presse écrite, blog...

Il n'y a certainement pas de formule miracle, cet atelier permettra de confronter nos pratiques et de se questionner sur ces deux interrogations :

Qu'attend une radio associative de ses journalistes ?

La radio associative permet-elle (encore ?) une autre approche de l'information ?



10 - A part les subventions, quels autres financements pour les radios ?

Témoignages de pratiques, inventaire des possibilités et limites juridiques.

1- Les produits associatifs : les cotisations, les 6 manifestations de soutien, les dons de particuliers et d'organismes, les différentes formes de mécénat d'entreprise de proximité (financière, de compétence, en nature ...)

Ces produits représentent 21% des ressources de l'ensemble des radios associatives et la tendance ces dernières années est à l'augmentation. Pour près de 200 radios, ce pourcentage est inférieur à 1%. Nous pourrions échanger des idées pour les développer tout en restant fidèle au projet associatif et radiophonique de chaque structure.

2- Les ventes et prestations : la publicité à l'antenne, les conventions de service pour la diffusion de journaux d'information, l'animation d'ateliers radiophoniques en milieu scolaire ou dans le cadre de l'insertion sociale ou professionnelle, la vente de productions radiophoniques, la location de studio, de site ou de matériel, les prestations d'animation, la vente de produits promotionnels, la vente de copies d'émissions à des particuliers.

Les ventes et prestations représentent environ 14% des ressources des radios.

Sans pour autant devenir des « commerçants » ni modifier la ligne éditoriale, parmi ces produits, quels sont ceux qui peuvent être réalisés ou développés ?

Les témoignages évoqueront les expériences

## **PLÉNIÈRE DE DIMANCHE**

de 10 h à 13 h

“Débat d'orientation” : Pour l'avenir du secteur !

Discussion et vote des motions conformément aux nouveaux statuts de la CNRA

Débat ouvert : des orientations communes peuvent-elles voir le jour pour l'intérêt de notre secteur ?